

DIRECTION DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE DES  
TERRITOIRES

Service Gestion et  
Préservation des  
Ressources

Bureau des ICPE et de la  
gestion des déchets

6 route des Artifices -  
Moselle  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :  
20 34 00

Télécopie :  
20 30 06

Courriel :  
3dt@province-sud.nc

N°157075-2023/5-  
REP/DDDT

Nouméa, le 29 novembre 2023

## RECEPISSE

### de déclaration d'une installation classée

\*\*\*

**La présidente de l'assemblée de la province Sud,**

soussignée, **CERTIFIE** avoir reçu à la date du 17 août 2023 et complété le 21 novembre 2023, le dossier de déclaration de la société DOG JOB MC, relatif à l'exploitation d'une pension canine, située 259 route de Koé prolongée, sur la commune de Dumbéa.

Les coordonnées RGNC 91-93 de l'installation sont en projection LAMBERT NC :  
X : 448282 ; Y : 228142

Le classement des activités de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

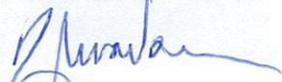
| Rubrique | Désignation  | Seuils                           | Régime      | Soumis aux dispositions de                         |
|----------|--|----------------------------------|-------------|--|
| 2120     | Chiens (établissements d'élevage, vente, transit, garde, fourrières, etc., de) | 10 < nombre total d'animaux ≤ 50 | Déclaration | Délibération n° 331-2016/BAPS/DENV du 21 juin 2016 |

La société DOG JOB MC est tenu de se conformer à la délibération susmentionnée fixant les prescriptions applicables.

Le présent récépissé est délivré en application des dispositions de l'article 414-5 du code de l'environnement de la province Sud.

En vertu de l'article 415-6 du code de l'environnement, il est rappelé que tout changement d'exploitant doit faire l'objet d'une déclaration à la présidente de l'assemblée de la province Sud dans le mois qui suit la prise en charge de l'exploitation.

Pour la Présidente et par délégation,  
Le directeur adjoint du développement  
durable des territoires



**Bastian MORVAN**